



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 20 novembre 2020

LES EHPAD ONT BESOIN DE NOUS ET DE VOUS : APPEL A VOLONTARIAT

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont aujourd'hui les principaux foyers de contagion en Isère. Les personnes âgées dans ces structures ont besoin, plus que jamais, de personnels pour les soigner, les accompagner, les soutenir. Or, ces établissements connaissent des difficultés de fonctionnement étant donné que près de 20 % de leurs effectifs sont en arrêt. Des renforts sont donc indispensables pour assurer un accompagnement de nos aînés et de leur famille. C'est pourquoi le Département de l'Isère lance un appel à volontariat interne et soutient un appel à volontariat externe, pour trouver des remplaçants salariés.

Un appel à volontariat interne

Le Département de l'Isère renouvelle son appel à volontariat interne. Lors du premier confinement, plus de 400 agents s'étaient mobilisés pour venir en aide aux associations d'aide alimentaire, aux services d'aide et d'accompagnement à domicile, au centre hospitalier universitaire...

Aujourd'hui, cet appel s'oriente vers les Ehpad et les résidences autonomie. Depuis l'appel lancé en interne il y a une semaine, déjà 110 agents se sont portés volontaires pour une demi-journée, voire une journée, sur leur temps de travail, en soirée ou durant leur week-end pour venir en soutien aux personnels des résidences pour personnes âgées.

Qui peut se porter volontaire ? Tout agent dont la mobilisation ne remet pas en cause la continuité d'activité des missions du Département et qui ne présente aucun symptôme du Covid-19 et n'a pas été en contact étroit avec un cas avéré.

Deux types de profils sont recherchés par les établissements :

- des professionnels de santé pour renforcer les effectifs de soignants dans la prise en charge des résidents ;
- tout agent, quels que soient ses domaines de compétence, pour aider les équipes soignantes à accomplir des missions connexes à leur cœur de métier et leur permettant de se recentrer sur les actes de prise en charge. Il s'agit notamment d'aide pour préparer et distribuer les petit-déjeuners, repas, goûters et dîners ; de soutien pour faire le lien avec les familles et notamment collaborer à l'organisation matérielle des visites des familles avec la mise en place des protocoles, proposer des contacts téléphoniques ou en visio... ; de participer à des fonctions logistiques : lingerie, buanderie... ; de contribuer à la gestion de tâches administratives et/ou d'accueil...



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un appel à volontariat externe

Le Département de l'Isère a lancé également un appel à volontariat externe pour des postes de remplaçants rémunérés. Cela se matérialise par une plateforme internet lancée par un collectif d'Ehpad.

Cet appel s'adresse au grand public et concerne tout type de profil. Il n'y a pas besoin de disposer de qualifications particulières. Si nécessaire et une fois recrutés, les remplaçants salariés pourront recevoir une formation courte délivrée par un institut agréé et financée par le Département.

Les intéressés peuvent avoir toutes les informations utiles sur : <https://www.isere.fr/actualites/appel-au-renfort-en-faveur-des-ehpad>

La réalité des Ehpad en chiffres (selon les enquêtes menées par le Département)

Sur les 5600 équivalents temps plein (ETP) dans les résidences autonomie et Ehpad, 906 salariés sont en arrêt maladie ou absents (dont 763 salariés testés positifs) actuellement.

Concernant les résidents, 1592 cas de Covid-19 ont été confirmés. 133 résidents sont hospitalisés et il y a eu 374 décès depuis la première enquête du Département réalisée le 3 novembre.

« Les personnes âgées les plus fragiles ont besoin de nous, ont besoin de vous. Vous êtes en recherche d'emploi ou avez du temps, vous êtes motivés et avez envie de venir en aide aux autres ? N'attendez pas et inscrivez-vous sur la plateforme. En ces temps de crise, nous serrer les coudes tout en retroussant nos manches est le plus sûr moyen de nous en sortir plus vite, plus fort, plus solidaires », souligne le Président du Département Jean-Pierre Barbier.